



Métropole Aix-Marseille Provence Un territoire fragmenté, des solidarités à construire

La métropole Aix-Marseille Provence (AMP), dont la création institutionnelle est prévue au 1^{er} janvier 2016, dispose d'un vaste territoire géographiquement contrasté. Elle rassemble 6 établissements publics de coopération intercommunale, soit plus d'1,8 million d'habitants en 2010.

Sa croissance démographique, élevée ces 50 dernières années, s'essouffle aujourd'hui. La forte périurbanisation, à l'œuvre au sein et en périphérie de ce territoire, modifie sensiblement son profil démographique.

La métropole AMP enregistre par ailleurs un déficit d'emplois, notamment stratégiques, et sa part de cadres reste faible bien qu'en progression. L'inégale répartition des emplois sur le territoire engendre de toujours plus nombreux déplacements domicile-travail, majoritairement en véhicules individuels.

Enfin, la métropole fait face à de fortes difficultés sociales : chômage élevé, jeunes en difficulté et poches de pauvreté notamment, même si certaines zones sont moins en difficulté que d'autres.

Cette fragmentation du territoire interpelle. Plus de solidarité, plus de mixité sociale sont autant d'enjeux cruciaux pour cette nouvelle métropole dans les prochaines années.

Couvrant un vaste périmètre composé de 6 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), la nouvelle métropole Aix-Marseille Provence (AMP) s'étend autour de Marseille, Aix-en-Provence et l'étang de Berre (cf. encadré « Territoire étudié - référentiel de comparaison »). Elle rassemble ainsi 1 831 500 habitants en 2010, soit 93 % de la population des Bouches-du-Rhône et 37 % de celle de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Bien que légèrement plus étendue au nord-ouest, la nouvelle métropole AMP recouvre largement l'aire urbaine de Marseille – Aix-en-Provence, espace au sein duquel les habitants vivent et travaillent.

La géographie d'AMP, fortement structurée par son relief (vaste étang à l'ouest, mer au sud, calanques à l'est et nombreuses collines à la lisière) ainsi que par la présence de grands sites industriels, impose de fortes contraintes en termes de communication et d'aménagement du territoire. Mais son paysage varié, allié à un climat avantageux, lui confère des atouts indéniables en termes d'attractivité touristique et résidentielle.

S'étendant sur 3 149 km² (soit 62 % de la superficie bucco-rhôdaniennne et 10 % de la superficie régionale), Aix-Marseille Provence est une métropole dense (582 hab/km² contre 317 dans le référentiel composé des quatre grandes aires

territoire

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications



Mission Interministérielle
pour le projet métropolitain
Aix-Marseille Provence



Territoire étudié - référentiel de comparaison

La métropole Aix-Marseille Provence (AMP) est composée de 6 EPCI : Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) Ouest Provence, communauté d'agglomération (CA) de Salon-Étang de Berre-Durance, CA du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, CA du Pays d'Aix - y compris Gardanne et Gréasque, communauté urbaine Marseille Provence Métropole (MPM) et CA du Pays de Martigues.

Pour identifier les caractéristiques de la métropole AMP, il est utile de la comparer à d'autres territoires. La cohérence entre AMP et l'aire urbaine de Marseille - Aix-en-Provence autorise d'effectuer une comparaison avec les grandes aires urbaines métropolitaines de 1 100 000 à 2 200 000 habitants. Ainsi ont été retenues dans le référentiel celles de Lyon, Toulouse, Lille (partie française) et Bordeaux. Par ailleurs, chaque ville-centre de ces aires urbaines est capitale régionale.

urbaines françaises comparables). En effet, neuf communes sur dix sont qualifiées d'urbaines contre moins d'une sur deux dans le référentiel. La commune de Marseille, plus étendue, est néanmoins moins dense que les autres villes-centres (Lyon, Lille, Bordeaux ou Toulouse).

Une croissance démographique ralentie

Légèrement moins dynamique que l'ensemble de la région Paca, la croissance démographique d'Aix-Marseille Provence depuis 1962 est élevée, comparable à celle du référentiel (environ + 60 % en 50 ans contre + 75 % en Paca). Mais cette moyenne cache une différence au sein du territoire : la population de la communauté urbaine MPM, qui représente 57 % de celle de la métropole, progresse en effet moins que la moyenne régionale, alors que tous les autres EPCI de la métropole sont plus dynamiques.

À l'instar de la région, dont l'attractivité faiblit, la croissance démographique d'AMP s'essoufle ces dernières années : l'accroissement annuel ralentit ainsi à 0,4 % par an sur la période 2006-2010, alors qu'il s'établissait à 0,8 % de 1999 à

2006. Le solde naturel est désormais le seul moteur de la croissance démographique pour l'ensemble de la métropole.

Un déficit migratoire avec le reste de la région Paca

Dans ses échanges migratoires avec le reste de la France métropolitaine, Aix-Marseille Provence est déficitaire : elle a perdu 12 500 habitants en cinq ans (131 000 arrivées contre 143 500 départs sur la période 2003-2008). Bien que bénéficiaire avec le nord du pays, notamment avec l'Île-de-France, le territoire est déficitaire avec le reste de la région Paca et, dans une moindre mesure, avec le sud et l'ouest de la France.

Pour toutes les catégories socioprofessionnelles, les départs sont plus nombreux que les arrivées. Contrairement à la région Paca, la métropole, comme le référentiel, perd des actifs et des retraités et gagne en revanche des jeunes. L'attractivité des jeunes est toutefois moins marquée pour Aix-Marseille Provence. La présence de grands établissements scolaires (grandes écoles, etc.) et d'écoles d'ingénieurs à recrutement national sélectif, notamment à Toulouse ou Lyon, qui attirent mécaniquement des étudiants, explique en partie cette moindre attractivité.

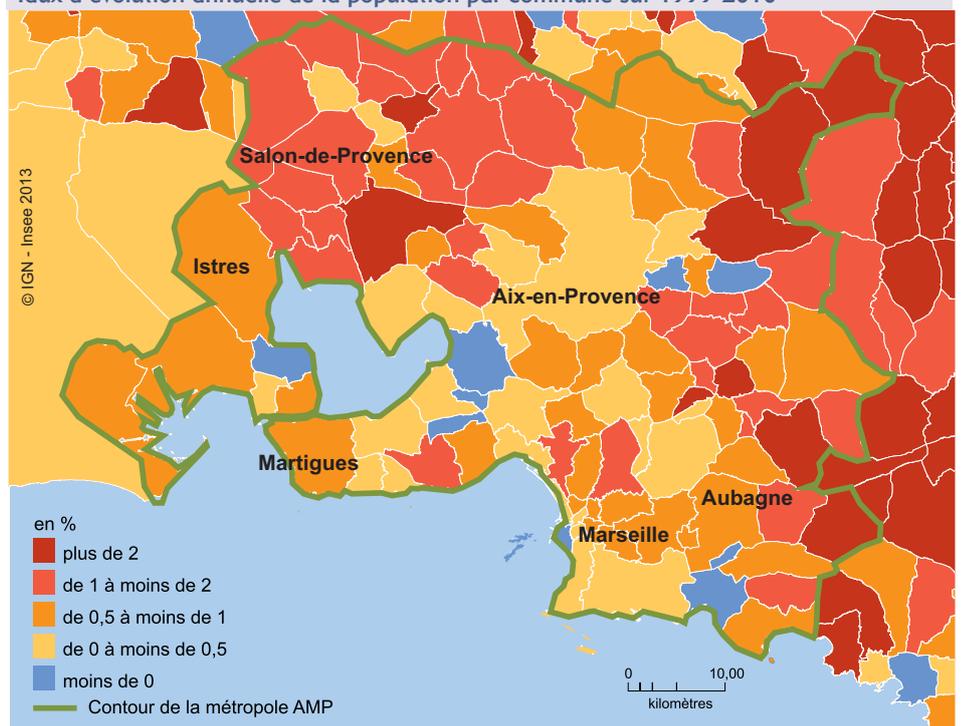
Au sein de la métropole, un espace périurbain très dynamique

Les mouvements résidentiels au sein de la métropole sont particulièrement marqués. Les grandes communes (Marseille et Aix-en-Provence en particulier) continuent d'accueillir de nouveaux habitants mais ceux-ci ne compensent plus les départs. Les communes de moindre taille enregistrent quant à elles des taux de croissance élevés. Ainsi, sur la période récente, la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile ainsi que celle de Salon-Étang de Berre-Durance bénéficient d'un excédent migratoire, qui résulte principalement d'arrivées en provenance de MPM et du Pays d'Aix. Ces échanges reflètent vraisemblablement un parcours résidentiel de familles qui s'installent dans l'espace périurbain moins dense pour accéder à la propriété ou gagner de l'espace à un coût moindre. Ainsi, si la part des maisons parmi les logements ne dépasse pas 40 % dans l'ensemble de la métropole, notamment dans les grandes communes, l'habitat individuel représente 70 % à 90 % des logements dans les communes moins peuplées.

Cette périurbanisation s'observe également au-delà du territoire de la métropole, notamment en direction du Var à

L'espace périurbain est très dynamique

Taux d'évolution annuelle de la population par commune sur 1999-2010



Source : Insee, RP de 1999 et 2010.

l'est et du Luberon au nord-ouest. La moitié du déficit migratoire d'AMP avec le reste de la région résulte ainsi des EPCI limitrophes. Près de six actifs sur dix s'installant dans ces communes limitrophes continuent en effet de travailler dans la métropole, renforçant l'idée d'une migration résidentielle plutôt que professionnelle.

Deux millions d'habitants en 2040

En 2040, en prolongeant les tendances, la métropole compterait entre 1,88 et 2,15 millions d'habitants selon les scénarios de projection. La population n'augmenterait que de 0,1 à 0,5 % par an jusqu'en 2040, ce rythme de croissance s'affaiblissant progressivement. Comme partout ailleurs, le vieillissement de la population est à anticiper, ainsi qu'un fort renouvellement de la population active. Le nombre des 60 ans ou plus augmenterait en effet de 41 % et celui des 80 ans ou plus doublerait presque. Du fait de la diminution tendancielle de la taille des ménages (en lien avec la décohabitation et le vieillissement de la population), le nombre de ménages, et

donc de logements, devrait augmenter plus vite, de + 0,6 % par an selon le scénario central de projection.

Dans ces conditions et sauf si le déficit migratoire s'accroît, la pression foncière se poursuivrait, en particulier sur les espaces agricoles. Un premier défi pour la métropole consiste donc à essayer de rééquilibrer progressivement l'attractivité aujourd'hui différenciée au sein du territoire, en maîtrisant l'urbanisation diffuse et consommatrice d'espace.

Un déficit d'emplois

L'emploi constitue un enjeu majeur pour la métropole Aix-Marseille Provence. Son taux d'emploi, qui rapporte le nombre d'emplois à la population des 15-64 ans, est en effet très faible, de 5 points inférieur à celui des territoires comparables (59 % contre 64 %). Pour atteindre le même niveau, il faudrait ainsi créer environ 62 000 emplois de plus dans la métropole AMP.

La part d'emplois industriels est historiquement faible (10,5 % contre 12,6 %). Pour autant, du fait de son positionnement sectoriel, la métropole a été moins touchée par la désindustrialisation (- 12 points contre - 20 points depuis 1975) et a mieux résisté à la crise de

2008. La part des emplois de service est en corollaire particulièrement élevée (82,5 % contre 79,6 % sur le référentiel).

La sphère présentielle, tournée vers la population résidente et les touristes (santé et action sociale, éducation-formation, administration publique, distribution et services de proximité), concentre 69 % des emplois de la métropole contre 63 % dans les territoires comparables. Cette caractéristique est encore plus marquée sur MPM (73 %) ou sur la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile (72 %). En revanche, sur le SAN Ouest Provence et sur la communauté d'agglomération du Pays d'Aix, la sphère présentielle est moins représentée. Dans ces deux EPCI, la part de l'emploi non présentiel est proche de 40 %.

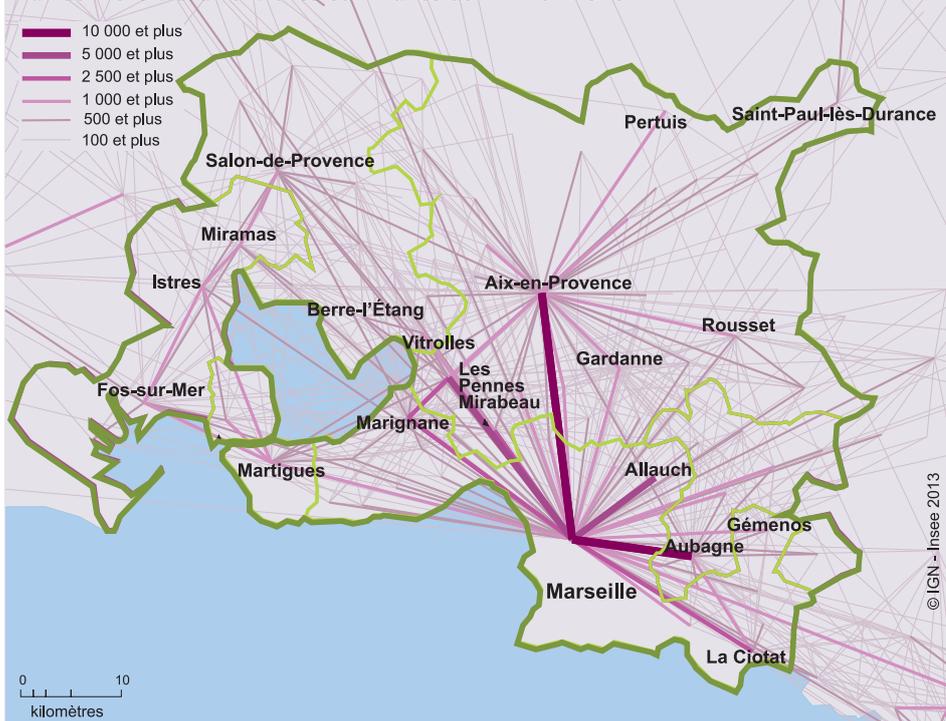
Une part de cadres en hausse mais qui reste faible

Les cadres sont moins présents sur la métropole Aix-Marseille Provence que sur le référentiel (16,6 % de la population active des 15 ans ou plus contre 19,3 %). Bien qu'en progression de 3,6 points depuis 1999, cette part augmente relativement peu (+ 5 points sur le référentiel). Un enjeu pour la métropole consiste donc à attirer ou retenir davantage de cadres, dont le pouvoir d'achat favorise l'emploi présentiel, axe de développement fort du territoire.

Le constat est identique pour les 75 800 emplois de cadres des fonctions métropolitaines (CFM). Ces fonctions sont liées aux prestations intellectuelles, à la conception-recherche, au commerce inter-entreprises, à la gestion ou à la culture et aux loisirs. Ces services rares et stratégiques, effectués par une main-d'œuvre particulièrement qualifiée, sont l'apanage des métropoles et constituent un élément essentiel de leur attractivité. Avec 10,3 % de CFM dans l'emploi en 2010, AMP en est peu dotée (12,4 % pour le référentiel), alors que ces parts étaient quasiment identiques en 1990 (7,2 % contre 7,9 %). À l'aune de cet indicateur, la métropole AMP semble s'être moins bien intégrée dans l'économie de la connaissance et des réseaux durant ces 20 dernières années.

L'axe Marseille - Aix-en-Provence est le plus fréquenté

Flux domicile-travail entre les communes de AMP en 2010



Source : Insee, RP2010.

L'emploi, inégalement réparti sur le territoire, génère de nombreux flux domicile-travail

Les 735 500 emplois de la métropole sont concentrés sur cinq pôles principaux : Marseille, Aix-en-Provence, Aubagne, Vitrolles et Marignane. Par ailleurs, à Saint-Paul-lès-Durance, Rousset, Fos-sur-Mer et Gémenos, le nombre d'emplois est beaucoup plus élevé que le nombre d'actifs occupés. Cette concentration de l'emploi génère au total 349 000 déplacements domicile-travail entre les communes, soit 20 % de plus qu'en 1999. Ces déplacements concernent 268 000 actifs qui se déplacent au sein de la métropole, 25 000 qui en sortent pour travailler et 56 000 qui y entrent. Ces derniers sont de plus en plus nombreux (+ 37 % depuis 1999).

À l'intérieur de la métropole, l'axe Marseille – Aix-en-Provence est le plus fréquenté avec 13 000 navettes quotidiennes, suivi de Marseille – Aubagne (11 500) et de Marseille – Vitrolles (7 200). Comme dans les territoires comparables, la périurbanisation a favorisé le recours au « tout automobile » : trois actifs sur quatre ayant un emploi utilisent leur voiture ou leur deux roues pour se rendre sur leur lieu de travail distant de 16 km en moyenne. Par ailleurs, parmi ceux qui travaillent dans leur commune de résidence (6 actifs sur 10, soit 411 500 actifs), le recours au véhicule personnel est fréquent (63 %, soit 10 points de plus que dans le référentiel). Enfin, lorsqu'ils travaillent dans une autre commune, seuls 8 % des actifs de la métropole utilisent les transports en commun (13 % dans le référentiel).

Un défi pour Aix-Marseille Provence consiste à réussir à relier efficacement les lieux de vie, de services et d'emploi. Il s'agit en particulier de développer l'usage des transports en commun, ainsi que les services associés (parking relais, fréquence adaptée, tarification incitative, etc.). Réussir ce défi est un impératif pour ceux qui vivent déjà sur le territoire ; c'est également un élément important pour ceux

qui décideraient de s'y installer. La qualité de vie au sens large (infrastructures, équipements, déplacements, logements) est en effet un facteur de compétitivité entre les métropoles pour attirer et retenir les actifs, en particulier les plus mobiles (cadres et jeunes diplômés).

De fortes difficultés sociales qui font apparaître un territoire fragmenté

La métropole Aix-Marseille Provence doit faire face à des situations préoccupantes en matière de pauvreté, d'accès au logement et plus largement d'équilibre social. Le niveau de chômage y est en effet particulièrement élevé. Le taux de chômage (au sens du BIT) varie de 9,8 % pour la zone d'emploi d'Aix-en-Provence à 13,4 % pour celle de Marseille-Aubagne au 1^{er} trimestre 2013. La part de chômeurs (au sens du RP) est supérieure à 19 % en 2010 dans les quartiers nord et l'hyper centre de Marseille, Port-de-Bouc, Berre-l'Étang. À l'inverse, dans la périphérie aixoise, elle est inférieure de 3 points à celle de l'ensemble de la métropole (14,3 %). Certaines communes du Pays d'Aix disposent en effet de zones d'activité tertiaire dynamiques offrant de nombreux emplois.

Au-delà de l'effet de la conjoncture, les difficultés sur le marché du travail peuvent s'expliquer par une part plus élevée de personnes non diplômées (14 % des actifs de 15 ans ou plus contre 11 %). La proportion des diplômés du supérieur est également plus faible : 37 % des actifs de 15 ans ou plus ont un diplôme d'enseignement supérieur contre 41 % dans le référentiel.

En outre, les jeunes, qui devraient constituer un atout dans le rayonnement de la métropole, y sont en grande difficulté, plus souvent inactifs ou au chômage et moins diplômés. Parmi les 15-29 ans qui ne sont pas étudiants, élèves ou stagiaires, 16,5 % n'ont aucun diplôme (12,0 % sur le référentiel) ; 20,8 % sont au chômage (contre 18,0 %) et surtout 11,6 % sont inactifs (contre 7,3 %).

Le revenu fiscal médian par unité de consommation (UC) est un indicateur de richesse et un révélateur de la ségrégation sociale. Au sein de la métropole

Aix-Marseille Provence, les revenus fiscaux déclarés les plus bas font apparaître des poches de pauvreté dans certains quartiers de quelques communes. À l'inverse, dans les communes résidentielles, notamment celles du Pays d'Aix, les revenus fiscaux sont nettement plus élevés. Ainsi, le revenu fiscal médian par UC sur le Pays d'Aix est 25 % supérieur à celui sur MPM.

Enfin, 342 800 habitants d'AMP vivent dans un foyer allocataire CAF à bas revenu. La dépendance aux revenus de redistribution (allocations) est plus forte que sur le référentiel (26 % contre 19 %). Les familles monoparentales y sont également plus fréquentes (18 % contre 15 %). Pourtant, malgré ces indices de précarité élevée, la proportion de logements sociaux est quasiment la même que dans les territoires comparables (18 % environ).

Plus de solidarité, plus de mixité sociale sont autant d'enjeux cruciaux pour Aix-Marseille Provence, au moment où le document de convergence stratégique de la métropole se dessine.

Christophe Barret
Olivier Biau
Nicolas Chauvot

POUR EN SAVOIR PLUS

Marseille Provence Métropole : Précarité, vieillissement, déplacements... de nombreux défis à relever
[Analyse N° 13, novembre 2011](#)

Pays d'Aix : un fort dynamisme économique mais une attractivité résidentielle qui s'essouffle
[SIE N° 144, octobre 2010](#)

Déplacements domicile-travail : une interdépendance forte entre les territoires de la métropole provençale
[SIE N° 126, novembre 2008](#)

Retrouvez l'intégralité de l'étude sur www.insee.fr, en particulier les [Données de l'étude](#).

Institut National de la Statistique et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Patrick Redor
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
Rédacteur en chef : Claire Joutard

© Insee - Préfecture des Bouches-du-Rhône 2013
Dépôt légal : octobre 2013
N° ISSN : 2114-8260
Réf : ANA133432